

Être à nouveau en mesure de se battre



février 2024

Table des matières

1.	Contenu et objectif	3
2.	Constat : démantèlement par étape de l'armée.....	3
2.1	Evolution des dépenses en faveur de la défense nationale.....	3
2.2	L'armée Suisse depuis 1990 : un amenuisement constant.....	4
2.3	Rapport sur la politique de sécurité : les conséquences font défaut.....	4
2.4	Vision 2030: Un pas dans la bonne direction	5
2.5	Enseignements de la guerre en Ukraine : les chars et les canons déterminent le champ de bataille	5
3.	Menace : guerres, crises, catastrophes, dans cet ordre	6
3.1	Menace à l'Est : Guerre froide 2.0.....	6
3.2	Terrorisme : l'ennemi qui attaque de l'intérieur	7
3.3	Cyberattaques : la menace fantôme	7
3.4	Black-out: la crise auto-infligée.....	8
3.5	En cas de catastrophe : ...ne pas abandonner son prochain.....	8
4.	Etat de l'armée suisse : consolidation au plus bas niveau	8
4.1	Valeurs de référence du DEVA : promesses partiellement tenues	9
4.1.1	Augmentation de la préparation	9
4.1.2	Amélioration de la formation.....	9
4.1.3	Equipement complet.....	9
4.1.4	Renforcer l'ancrage régional	9
4.1.5	Seuil théorique de 100'000.....	9
4.2	Dilution des compétences de l'armée dans le nouveau Secrétariat d'État à la sécurité	10
4.3	Profil de prestations : Une avalanche de rapports plutôt que des documents de base sur l'armée	10
4.4	Investissements : la combativité doit déterminer le budget et non l'inverse	11
5.	Retrouver notre capacité de défense nationale	11
	5.1 Mission : la priorité doit être donnée à la défense nationale	11
	5.2 Effectifs : 100'000 hommes ne suffisent pas	11
	5.3 Apport d'effectifs : stopper l'hémorragie	12
	5.4 Structure : évolution plutôt que révolution	12
	5.5 Financement : la sécurité a un coût.....	12
	5.6 Formation : fixer de nouvelles priorités.....	13
	5.7 Persévérance.....	13
	5.8 Equipement : de la qualité et de la quantité.....	13
	5.8.1 Infanterie	13
	5.8.2 Troupes mécanisée	14
	5.8.3 Artillerie.....	14
	5.8.4 Reconnaissance	15
	5.8.5 Génie	16
	5.8.6 Forces aériennes.....	16
	5.8.7 BODLUV (DSA)	16
	5.8.8 Aide au commandement.....	17

5.8.9	Police militaire.....	17
5.8.10	Forces spéciales.....	17
	5.9 Logistique	17
	5.10 Infrastructure	18
6.	Autres organes de la politique de sécurité.....	19
	6.1 Protection civile	19
	6.2 Services de renseignement	19
	6.3 Information et communication de la population en cas de situation extraordinaire	19
7.	La composante économique négligée de manière criminelle	20
	7.1 Notre industrie d'armement est garante d'une certaine indépendance	20
	7.2 Approvisionnement économique du pays : sans ravitaillement, pas de survie	21
8.	Contexte de la politique de sécurité : partenaires ou parties ?.....	21
	8.1 OTAN : un partenaire idéologique avec son propre agenda	21
	8.2 UE : statistique de la politique de sécurité	21
9.	Revendications centrales pour retrouver notre capacité défensive.....	22
10.	Abréviations et termes.....	23

1. Contenu et objectif

La guerre en Ukraine a montré que les guerres conventionnelles peuvent encore être une réalité, même en Europe. L'armée suisse doit se réorienter vers des scénarios que l'on croyait révolus depuis longtemps, car l'intégrité de notre pays peut être menacée à tout moment.

L'adaptation du budget de la défense à au moins 1% du produit intérieur brut (PIB) à partir de 2030, rapidement déclenchée sur la base de cette constatation, est un pas important dans la bonne direction. On peut toutefois se demander s'il sera suffisant, compte tenu de l'important besoin de rattrapage pour le remplacement des systèmes obsolètes d'une part et de la nécessité de développer les formations de combat d'autre part. Un report de la montée en puissance de l'armée à 1% du PIB d'ici 2035, comme le souhaite le Conseil fédéral, n'est en aucun cas responsable compte tenu des déficits déjà massifs de l'armée suisse. Parallèlement, les effectifs doivent être portés à au moins 120'000 militaires. De plus, en ce qui concerne la mise en place, l'équipement et l'instruction pour la défense nationale, il faut passer en quelques années du "maintien des compétences" à la capacité de mener des combats. L'armée doit pouvoir réagir de manière appropriée à la menace la plus dangereuse et ne plus s'orienter uniquement sur la situation de menace la plus probable. Cette prise de position a pour but de présenter les directives d'action nécessaires à cet effet.

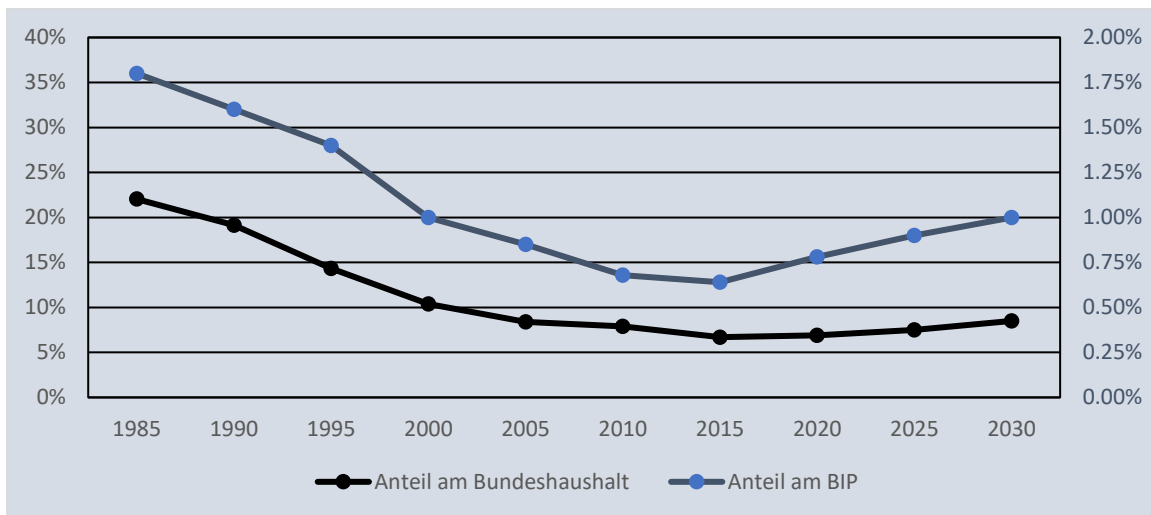
L'armée suisse a besoin d'un état des lieux impitoyable avec une analyse claire de ses lacunes et de ses faiblesses. Différentes réformes et les économies de bout de chandelle réalisées par l'armée ont durablement nui à la sécurité de la Suisse. Ces déficits doivent être comblés le plus rapidement possible. La force de la Suisse réside dans son autonomie, dont fait partie la neutralité perpétuelle et armée développée au fil des siècles. Cette maxime est également valable au 21^e siècle et doit être défendue en conséquence.

La Suisse est confrontée à une multitude de menaces différentes : pénurie d'énergie, terrorisme, immigration illégale, changement climatique, guerre en Europe, cyberattaques, espionnage, uniformisation internationale... autant de menaces pour la prospérité et la sécurité du pays. L'armée est la dernière et unique réserve stratégique et doit être orientée vers ces différents scénarios.

2. Constat : démantèlement par étape de l'armée

2.1 Evolution des dépenses en faveur de la défense nationale

En 1985 encore, la Suisse consacrait près de 2% de son PIB à la défense militaire nationale. Cette valeur a atteint son niveau le plus bas en 2014 avec 0.63%. Depuis, il ne s'est que légèrement rétabli. Si l'on prend comme référence 1% du PIB, une valeur atteinte en Suisse pour la dernière fois en 2000, près de 30 milliards de francs ont été soustraits à l'armée entre 2000 et 2020. Ce montant augmente à nouveau de près de 10 milliards de francs si l'augmentation du PIB à 1% n'est atteinte qu'en 2035 au lieu de 2030 comme décidé par le Parlement. Ce chiffre montre déjà de manière impressionnante l'ampleur du besoin de rattrapage actuel. Concrètement, ce besoin de rattrapage se manifeste par la majorité des systèmes d'armes qui datent des années 1970 à 1990. Des systèmes qui ont déjà atteint la fin de leur durée de vie ou qui l'atteindront sous peu.



Source : Département fédéral des finances, OCDE

2.2 L'armée Suisse depuis 1990 : un amenuisement constant

A l'époque de la guerre froide, on affirmait alors que « La Suisse n'a pas d'armée, elle est une armée ». Même dans l'Armée 95, conçue après la fin de la guerre froide, l'armée disposait encore de 31 groupes d'artillerie et donc de plus de pièces que toute autre force armée d'Europe occidentale. Mais à chaque réforme de l'armée, les ressources se sont amenuisées.

L'armée suisse et son budget ont ainsi suivi la tendance de la plupart des pays européens. Avec le déclenchement de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, beaucoup se sont réveillés de leurs illusions en termes de politique de sécurité. Les forces armées doivent être renouvelées et rééquipées, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Messgrösse	Armee 61 ¹	Armee 95	Armee XXI	WEA
Jahr der Einführung	1961	1995	2004	2018
Sollbestand	625'000	396'000	140'000 + 80'000 Reserve	100'000
Divisionen/Brigaden ²	29	23	12	7
Regimenter/Bataillone	1'024	779	125 + 52 Res.	109
Kampfflugzeuge ³	286	149	87	50
Kampfpanzer	840	742	134	134
Artilleriegeschütze	1'440	780	133	96

Quelle: VBS

2.3 Rapport sur la politique de sécurité : les conséquences font défaut

En novembre 2021, le Conseil fédéral a adopté l'actuel rapport sur la politique de sécurité. La présentation de la menace pour la Suisse est tout à fait appropriée et ne doit être adaptée que dans certaines nuances suite à la guerre en Ukraine.

Les conséquences tirées de la menace, que le Conseil fédéral avait présentées en septembre 2022 dans un rapport complémentaire au Rapport sur la politique de sécurité 2021, sur les conséquences de la guerre en Ukraine pour l'armée suisse,

¹ Stand 01.01.1988

² Grosse Verbände der Kampftruppen

³ Inkl. Aufklärungs-, ohne Trainingsflugzeuge

doivent toutefois être entièrement revues. La capacité de défense nationale - la mission centrale de l'armée inscrite dans la Constitution - y est complètement absente. Au lieu de cela y est présenté le lien étroit avec les organisations internationales comme la seule solution aux problèmes de politique de sécurité de la Suisse. Un tel rapport devrait contenir une analyse impitoyable de toutes les lacunes et faiblesses de l'armée suisse et ne doit pas s'orienter sur des visions politiques du monde ou sur le budget existant.

Rien que pour cette raison, une analyse de la politique de sécurité doit être réalisée sans délai avec les enseignements tirés de la guerre en Ukraine et les adaptations qui en découlent concernant la structure du personnel, l'équipement et l'instruction de l'armée suisse. Cette analyse ne doit pas seulement présenter les enseignements tirés de la guerre en Ukraine, mais aussi et surtout en tirer les bonnes conséquences pour la Suisse, ceci notamment concernant la politique d'armement et les réserves stratégiques.

2.4 Vision 2030: Un pas dans la bonne direction

Sous le titre « Renforcer la capacité de défense », l'armée a présenté en août 2023 un catalogue de mesures pour les années à venir. Dans une transparence impitoyable, le commandement de l'armée admet pour la première fois dans ce rapport avoir perdu sa capacité à défendre le pays. De plus, ce tableau des objectifs de l'armée à partir de 2030 contient d'importantes mesures immédiates et reprend diverses exigences de l'UDC. Le développement esquissé de la défense aérienne terrestre et de la logistique d'engagement ou l'intention d'investir à nouveau dans une infrastructure redondante et un concept de stationnement mieux doté sont par exemple des points positifs. L'équipement complet des bataillons de chars avec des chars de combat Leopard II et l'introduction de bataillons d'infanterie mécanisés sont également d'une importance capitale.

Le document ne répond toutefois pas à l'exigence d'un rapport complet sur l'armée et ne justifie pas le lien stratégique entre la menace, le profil de capacités et les mesures individuelles. Dans certains domaines, le rapport a même un effet contre-productif, par exemple, dans l'intention de réduire le nombre de grandes formations mécanisées de 3 à 2.

En outre, la question de savoir comment la capacité de défense nationale des divisions territoriales - qui n'existe tout simplement pas aujourd'hui - sera développée à l'avenir reste complètement sans réponse. La volonté déclarée de s'accommoder d'une réduction de la capacité de mobilité protégée au sol est un peu étrange.

2.5 Enseignements de la guerre en Ukraine : les chars et les canons déterminent le champ de bataille

Les premiers enseignements de la guerre en Ukraine sont évidents :

- Outre les troupes de roquettes et d'artillerie de tous types, ce sont les formations mécanisées qui supportent la charge principale du combat.
- L'artillerie est utilisée des deux côtés sur une grande surface comme force de formation, non seulement pour soutenir les formations mécanisées, mais aussi en relation avec les troupes territoriales combattant de manière statique.

- Même une petite force aérienne est difficile à neutraliser, à condition qu'elle dispose d'une infrastructure redondante et de moyens BODLUV (DSA) suffisants.
- Des chars et des missiles antiaériens modernes en grand nombre permettent d'user efficacement un adversaire technologiquement supérieur.
- Une logistique d'engagement sans protection efficace ne peut pas soutenir les formations de combat.
- Un réseau de télécommunications stable et redondant est indispensable à l'engagement coordonné des formations.
- Les drones, y compris ceux issus du commerce de détail civil, sont utilisés de manière flexible et pragmatique dans tout le spectre d'engagement pour la reconnaissance, la conduite du feu et le combat.
- Les engagements dans la profondeur de l'espace contre les centres de déploiement de force de l'adversaire supposent une reconnaissance stratégique sans retard.
- Les belligérants ne respectent ni les conventions ni le droit international, même lorsqu'ils engagent des troupes régulières. La protection de la population civile revêt donc une grande importance psychologique.
- Les installations de l'infrastructure critique, notamment les centrales nucléaires et autres, sont devenues des armes de guerre en tant qu'objets de chantage.
- La souveraineté en matière d'information déploie ses effets, pour autant qu'elle soit gérée de manière centralisée, notamment en dehors des frontières nationales et peut garantir un soutien vital de l'étranger.

Ce n'est pas parce que de nouveaux systèmes d'armes sont introduits que les anciennes armes sont forcément moins dangereuses. La guerre en Ukraine montre clairement que, malgré quelques succès dans l'utilisation de drones, les chars dominent le champ de bataille. Les formations mécanisées sont les seules formations capables d'attaquer au sol sur de longues distances. La question n'est donc pas de savoir si notre armée a besoin de suffisamment de formations mécanisées, mais plutôt de savoir quelles conditions cadres doivent être remplies pour qu'elles puissent déployer leurs effets. Outre une artillerie utilisable, les drones en font partie, qu'il s'agisse de drones de reconnaissance ou de combat.

Dans toutes les comparaisons avec l'Ukraine, il faut toutefois tenir compte du fait que la Suisse ne dispose pas de profondeur stratégique, contrairement à l'Etat ukrainien qui s'étend sur une bien plus grande superficie.

3. Menace : guerres, crises, catastrophes, dans cet ordre

3.1 Menace à l'Est : Guerre froide 2.0

La guerre en Ukraine a prouvé que des guerres conventionnelles peuvent encore se produire en Europe au 21^e siècle. Cette constatation et la conséquence qu'aujourd'hui encore un petit Etat neutre doit se préparer à l'inattendu donnent lieu à l'exigence de faire renaître rapidement notre armée en tant qu'instrument crédible de la politique de sécurité qu'elle était pendant la Guerre froide.

Quelle que soit l'issue des combats en Ukraine, il faut s'attendre à ce que les tensions entre la Russie et l'Occident persistent ; cette situation induit une menace et cela reste vrai même en cas de défaite russe. Dans l'histoire des guerres, les

grandes armées qui n'ont pas réussi à s'imposer dans une guerre en ont rapidement tiré les leçons et sont revenues en peu de temps avec une force de combat accrue. On peut s'attendre à ce qu'il en soit de même aujourd'hui.

Dans ce contexte, il est totalement faux de demander⁴ que l'armée suisse s'oriente vers les scénarios les plus probables. Comme l'armée est la seule et dernière réserve de notre pays en matière de politique de sécurité et que sa défaillance remettrait en question l'existence même d'une Suisse indépendante en cas d'urgence, elle doit s'orienter vers les scénarios les plus dangereux pour notre pays. Toute autre approche serait trop à court terme et irresponsable.

Même si toute l'Europe craint actuellement l'armée russe, il ne faut pas répéter la même erreur qui a conduit l'armée suisse à être aujourd'hui totalement prise au dépourvu face à l'évolution du paysage militaire européen. Notre armée doit s'orienter vers les menaces de demain, et non vers celles d'hier et d'aujourd'hui.

En l'espace de quelques années, ou du moins de quelques législatures, une démocratie pacifique peut se transformer en une dictature imprévisible. Un tel scénario ne peut pas être exclu à tout jamais, même en Europe occidentale, sous la pression croissante des pénuries d'énergie ou de nourriture, des migrations, des difficultés économiques ou des problèmes sociaux.

Ainsi, l'armée suisse ne doit pas se limiter à des scénarios de poussée russe en direction de l'Europe occidentale, mais doit se préparer à combattre un adversaire qui n'est pas encore identifiable aujourd'hui. Le développement du potentiel militaire prend des décennies et cela d'autant plus pour une armée de milice comme la nôtre. Les intentions peuvent changer en beaucoup moins de temps.

3.2 Terrorisme : l'ennemi qui attaque de l'intérieur

La fréquence des activités terroristes en Europe a diminué au cours des dernières années. Néanmoins, les extrémistes religieux du Proche-Orient représentent toujours un danger potentiel considérable. En situation normale, la lutte contre le terrorisme relève en premier lieu des services de renseignement. En cas d'événements particuliers ou de situation particulière, des tâches de protection peuvent être confiées à l'armée. Pour celles-ci, l'armée est qualitativement mieux préparée que pour les tâches de défense. Il faut conserver cette compétence et continuer à l'entraîner avec les formations d'infanterie. Il ne faut toutefois pas tomber dans l'illusion que l'armée, avec sa taille actuelle, peut protéger les infrastructures critiques du pays sur l'ensemble du territoire. Pour cela, il faudrait au minimum revenir aux effectifs d'Armée 95.

3.3 Cyberattaques : la menace fantôme

Il convient tout d'abord de faire la distinction entre la cybercriminalité à but lucratif et le cyberespionnage stratégique. Les deux se produisent déjà régulièrement aujourd'hui. Les cyberattaques peuvent poser d'énormes problèmes dans la première phase d'un conflit. Mais si un État (et son économie et sa société) se contente de suivre les règles de cyberdéfense les plus simples, une cyberattaque n'est pas durable. Surtout, la cyberguerre ne permet pas d'atteindre des objectifs de guerre physique comme la conquête de territoires ou de villes.

⁴ Par exemple, dans l'étude d'Avenir Suisse « Perspectives de la politique de sécurité »

Ces dernières années, l'armée s'est développée dans le domaine cybernétique au prix d'efforts considérables. Aujourd'hui, grâce au principe de milice et aux compétences civiles utilisées, l'armée est en mesure de mener des cyberdéfenses et, dans une certaine mesure, des cyberattaques dans une mesure comparable à celle des autres armées européennes. Ces compétences doivent être développées, notamment dans une direction dépassant la propre protection de l'armée et soutenant tous les départements et ces derniers doivent participer au financement. Il ne faut toutefois pas se faire d'illusions en pensant que la cybermenace a remplacé la menace conventionnelle. Les cyber-opérations sont plutôt des opérations de soutien qui peuvent créer des conditions favorables pour un agresseur.

3.4 Black-out: la crise auto-infligée

Avant le début de la guerre en Ukraine, la menace d'une pénurie d'électricité pour la Suisse était considérée comme le scénario le plus probable. Bien qu'il ait été dépassé depuis par les événements en Ukraine, le potentiel de danger d'une pénurie d'électricité n'a pas changé. Au contraire, des choix politiques erronés (échec du tournant énergétique, électrification unilatérale, abandon de l'énergie nucléaire) aggravent encore cette menace. L'armée doit donc rester en mesure de soutenir les autorités civiles de sécurité en cas de pannes de courant prolongées et de grande ampleur ou de crises comparables. La police militaire et l'infanterie doivent continuer à être formées et entraînées pour de tels scénarios. En outre, l'armée doit être en mesure de produire ses propres besoins en électricité de manière autonome sur une longue période.

3.5 En cas de catastrophe : ...ne pas abandonner son prochain

Bien que sa mission prioritaire doive être la défense du pays et le combat, l'armée doit rester en mesure d'apporter un soutien subsidiaire aux autorités civiles en cas de catastrophe. Par conséquent, les troupes de sauvetage, qui sont également importantes pour la visibilité nationale et internationale de l'armée, doivent être maintenues dans leur volume actuel.

L'appui de missions civiles avec des moyens de l'armée doit également continuer à faire partie de l'éventail des engagements de l'armée, tout en jouant un rôle secondaire et en ne compromettant en aucun cas la capacité d'engagement du système global de l'armée.

4. Etat de l'armée suisse : consolidation au plus bas niveau

Après que l'Armée XXI a montré par moments des signes de dissolution et que des lacunes effrayantes sont apparues, surtout dans la logistique, en raison du manque de moyens, une certaine consolidation a pu être atteinte avec le développement de l'armée (DEVA). L'armée est à nouveau prête et crédible pour de petits engagements. Le DEVA n'a toutefois pas été conçu pour un engagement de défense nationale, car les directives politiques prévoient une orientation sur les formes de menace les plus probables. En conséquence, l'armée n'est aujourd'hui pas en mesure de défendre le pays contre une attaque conventionnelle. Même les valeurs de référence de l'armée DEVA, qui repose sur un profil de mission très limité, ne peuvent pas toutes être respectées comme promis. Le message central du rapport « Renforcer la capacité de défense » de l'armée d'août 2023 est qu'entre-temps, l'armée n'embellit plus son propre état.

4.1 Valeurs de référence du DEVA : promesses partiellement tenues

4.1.1 Augmentation de la préparation

La promesse de pouvoir mobiliser 35'000 hommes en l'espace de 10 jours sera tenue. L'engagement de l'armée « Corona 20 », qui a mobilisé jusqu'à 6'000 militaires, a prouvé que le concept d'alarme et de logistique fonctionne en grande partie. Il est possible de construire sur cette base. La disponibilité doit être augmentée face à des menaces croissantes.

4.1.2 Amélioration de la formation

Le modèle d'instruction du DEVA a fait ses preuves. Celui-ci se base sur le principe connu d'Armée 61 selon lequel chaque grade doit être entièrement mérité. La meilleure formation des cadres grâce à une plus grande expérience pratique est perceptible à tous les niveaux.

4.1.3 Equipement complet

L'armée est loin de tenir ses promesses en matière d'équipement. Il avait été promis que toute l'armée serait en principe entièrement équipée et qu'il ne faudrait accepter des lacunes temporaires que dans de petits domaines.

En réalité, seuls 7 des 17 bataillons d'infanterie et 4 des 6 bataillons de chars peuvent être engagés simultanément avec le nombre de véhicules prévu. Il s'est avéré que le budget de 5 milliards de francs par an ne suffit de loin pas pour obtenir un équipement complet conforme aux normes.

Partant du principe que toute l'armée ne serait jamais mobilisée en même temps pour des tâches de protection, on n'entendait plus par équipement complet que la disponibilité de suffisamment de matériel pour les troupes engagées simultanément. Le scénario selon lequel toute l'armée pourrait être mobilisée simultanément pour une mission de défense a été perdu de vue. Il est urgent d'agir pour retrouver un équipement utilisable en cas d'urgence.

4.1.4 Renforcer l'ancrage régional

En apparence, l'ancrage régional a pu être amélioré à un niveau modeste grâce à la création de 4 divisions territoriales. Le prix à payer pour cela est que l'infanterie n'est plus formée que pour des tâches de protection et que l'exercice d'engagements de défense n'a pratiquement plus lieu.

En réalité, la taille de l'armée ne permet plus une composition purement régionale ou même cantonale des formations. L'attribution des corps de troupe aux cantons a donc un caractère purement symbolique.

4.1.5 Seuil théorique de 100'000

Le DEVA n'a pas eu beaucoup de succès en ce qui concerne l'effectif réglementaire. Actuellement, la valeur promise de 100'000 militaires ne peut être que tout juste respectée, avec une forte tendance négative. Sans mesures correctives rapides, de nombreuses formations ne sont donc plus entièrement opérationnelles, principalement en raison de l'émigration vers le service civil après l'école de recrues.

4.2 Dilution des compétences de l'armée dans le nouveau Secrétariat d'État à la sécurité

Le Conseil fédéral a décidé de créer un nouveau Secrétariat d'Etat à la politique de sécurité (SEPOS) au sein du DDPS à partir du 1er janvier 2024. Les secrétariats d'Etat sont directement subordonnés au Conseil fédéral et ont des tâches diplomatiques. Le nouveau secrétariat d'Etat doit donc faire dépendre la sécurité nationale de la Suisse du niveau diplomatique, ce qui ne signifie finalement rien d'autre que l'engagement accru de la Suisse dans les instances internationales et les alliances militaires comme l'OTAN.

Une neutralité crédible et armée a permis à la Suisse de traverser les turbulences des 200 dernières années. Même dans la situation actuelle, où un nouvel ordre mondial se met en place, une neutralité crédible et armée reste un garant de la sécurité de la Suisse. Avec le nouveau secrétariat d'Etat, la Suisse risque de tomber dans le piège de la politique des grandes puissances. Ainsi, au lieu d'investir de l'argent dans le rétablissement de sa capacité de défense, le gouvernement préfère investir dans une expérience internationale risquée, qui risque de rendre la Suisse dépendante de l'étranger en matière de politique de sécurité.

Les ressources prévues pour le SEPOS devraient plutôt être allouées à un département de recherche qui se pencherait sur des questions relatives à la doctrine de l'armée, à l'avenir de la conduite de la guerre et à la modernisation de l'armée. Au minimum, il faut s'assurer que le Secrétariat d'Etat continuera à ne pas être confié à des fonctionnaires de carrière, mais qu'il ne sera dirigé que par des officiers expérimentés. La dilution des compétences est aussi une dilution des responsabilités. Or, l'indivisibilité de la responsabilité est l'un des principes les plus importants dans la gestion de l'armée.

4.3 Profil de prestations : Une avalanche de rapports plutôt que des documents de base sur l'armée

Outre le rapport sur la politique de sécurité 2021, actualisé en septembre 2022, le DDPS a créé des bases stratégiques qui présentent des options d'action avec les trois rapports « Défense aérienne du futur » (2017), « Rapport de base sur l'avenir des troupes au sol » (2019) et « Conception générale Cyber » (2022). Ces trois rapports, de qualité assez inégale en termes de rigueur et de profondeur, sont peu coordonnés entre eux et présentent des lacunes importantes, par exemple en matière de logistique.

Un rapport intégral sur l'armée est indispensable, en particulier dans la perspective du « message sur l'armée axé sur les capacités » prévu. Ce rapport sur l'armée doit déterminer le profil de capacité minimal de l'armée, en se basant sur les conséquences du rapport sur la politique de sécurité et comme c'est également le cas dans les forces armées d'autres États démocratiques. Sur cette base, les moyens nécessaires doivent ensuite être quantifiés et classés par ordre de priorité et ce dans toutes les sphères d'opération. Ce rapport sur l'armée doit donc décrire, au niveau stratégique, comment la défense nationale est assurée. Pour ce faire, les besoins des sphères terrestre, aérienne, cybernétique, spatiale, électromagnétique et de l'espace d'information ainsi que des fonctions transversales de conduite et de logistique doivent être regroupés de manière synchronisée.

4.4 Investissements : la combativité doit déterminer le budget et non l'inverse

Depuis la fin de la Guerre froide, la taille et la capacité de combat de l'armée ont toujours été définies par les moyens à disposition. Cette approche est erronée : un profil de capacité devrait être défini sur la base des menaces et des objectifs. La doctrine en découle. Ensuite, les moyens nécessaires - personnel et armes - devraient être déterminés et seulement ensuite les besoins financiers. C'est à la fin de ce processus que l'on verra si le cadre financier envisagé aujourd'hui, à savoir 1% du PIB, ce qui correspond à la situation de l'an 2000, sera suffisant ou non. La sécurité du pays et de la population doit, si nécessaire, valoir plus de 1% du PIB, d'autant plus que d'autres domaines de dépenses, comme le social, ont explosé.

5. Retrouver notre capacité de défense nationale

Depuis l'introduction d'Armée XXI en 2004, la capacité de l'armée à défendre le pays a été réduite au « maintien de la compétence », une situation qui perdure encore aujourd'hui. Officiellement, l'armée ne devait plus être en mesure de défendre le pays, mais seulement de savoir comment le faire en principe ; cela entre en contradiction avec l'article 58 de la Constitution fédérale, qui donnait et donne aujourd'hui encore à l'armée la mission de défendre le pays.

Au plus tard depuis 2014 et la conquête de la Crimée par la Russie, les politiques auraient dû comprendre que le maintien des compétences ne suffisait pas et qu'il fallait à nouveau exiger de l'armée qu'elle soit capable de défendre le pays.

5.1 Mission : la priorité doit être donnée à la défense nationale

L'armée doit pouvoir, dans cet ordre : combattre, protéger et aider. Ces dernières années, le combat a été relégué au second plan Or, la mission principale de notre armée, telle que définie par la Constitution, est la défense du pays et de sa population.

Le combat doit donc être remis au cœur de toutes les activités, de tous les exercices, de l'instruction, de l'équipement et de la création de sens en tant que mission primaire de l'armée.

Pour que l'armée puisse mener le combat défensif en tant que système global, les 4 divisions territoriales ainsi que trois grandes formations mécanisées (et non plus seulement deux comme l'armée l'a récemment proposé) doivent être en mesure de mener chacune le combat interarmes. Pour cela, les trois brigades mécanisées doivent disposer de bataillons de chars et de leur propre infanterie mécanisée. Aujourd'hui, seules deux brigades mécanisées sont de véritables formations de combat, la troisième n'ayant qu'une mission d'appui. Les divisions territoriales à dominante infanterie, adaptées à l'engagement statique en terrain construit, doivent être renforcées par de l'artillerie et de l'infanterie mécanisée.

5.2 Effectifs : 100'000 hommes ne suffisent pas

L'effectif réglementaire actuel de 100'000 militaires ne permet pas de remplir suffisamment la mission de l'armée. Une augmentation substantielle dans les années à venir est inévitable afin de pouvoir alimenter les formations supplémentaires nécessaires. L'effectif réglementaire plus élevé exigé doit être

atteint rapidement, en tant que solution transitoire jusqu'à une réforme structurelle de l'obligation de servir, par un étalement des jours de service annuels pour les troupes ayant peu besoin d'instruction ainsi que par une augmentation de l'obligation légale de servir. Le principe de milice, qui a fait ses preuves, doit être maintenu et le corps militaire professionnel doit être agrandi en fonction des besoins croissants en matière d'instruction.

5.3 Apport d'effectifs : stopper l'hémorragie

La garantie à long terme d'un apport d'effectifs est au moins aussi importante que l'augmentation de l'effectif théorique. Actuellement, la migration vers le service civil est tout simplement trop attractive malgré la durée de service plus longue. Le service civil en tant qu'alternative au service militaire peut avoir une certaine justification pour les personnes ayant des objections de conscience. Mais aujourd'hui, beaucoup le choisissent par pure commodité. Il est urgent d'y mettre fin en réintroduisant l'examen de conscience et en limitant le passage à la période précédant l'école de recrues.

5.4 Structure : évolution plutôt que révolution

Afin que l'armée puisse à nouveau assumer le plus rapidement possible sa mission de défense nationale et ne perde pas un temps précieux dans des réorganisations, il s'agit en premier lieu d'augmenter la capacité de combat sur la base de la structure actuelle avec les Forces aériennes, les quatre divisions territoriales et les trois brigades mécanisées.

Il n'y a rien à objecter à l'intention du commandement de l'armée, communiquée récemment dans le rapport « Renforcer la capacité de défense », de subordonner à l'avenir les brigades mécanisées directement au commandement des opérations et de dissoudre ainsi la division des Forces terrestres en tant qu'échelon de commandement. En revanche, il faut rejeter avec véhémence l'idée présentée au même endroit de dissoudre une brigade mécanisée et de ne plus exploiter à l'avenir que deux grandes formations. La nouvelle dénomination des brigades en tant que divisions ne peut pas masquer le fait que cette réorganisation, dont ont également été victimes deux états-majors de grandes formations, a entraîné une réduction de la flexibilité d'engagement et de la capacité de combat potentielle.

L'effet déterminant est défini en premier lieu par le nombre de systèmes d'armes principaux. Avec trois brigades mécanisées et trois états-majors, il serait aujourd'hui possible, du moins en théorie, d'éliminer une formation en tant que réserve et de former ainsi des poids lourds. Avec seulement deux états-majors, cette capacité est abandonnée par négligence.

5.5 Financement : la sécurité a un coût

Avec l'augmentation progressive prévue du budget militaire à 1% du PIB d'ici à 2030, sur la base du PIB estimé pour 2021, soit 7.43 milliards de francs, l'armée suisse dispose d'un budget annuel de près de 20 milliards de francs. En termes réels, l'armée suisse disposera de près de 16 milliards de francs d'ici 2035 de plus que prévu jusqu'à présent.⁵ Une part aussi grande que possible de cet argent doit

⁵ En cas de retard dans la réalisation de l'objectif de 1% jusqu'en 2035, l'armée perdrait près de 5 milliards de francs par rapport à l'objectif de 2030. francs manqueraient. L'armée ne disposerait donc que de 11 milliards de francs, de plus que ce qui était prévu avant l'objectif de 1%. Si l'on compare l'ensemble du chemin de croissance de 2024 à 2030, respectivement de 2024 à 2030, l'armée se voit privée d'environ 10 milliards de francs au total. L'armée se voit ainsi privée d'un montant de 10 millions de francs, dont elle aurait pourtant besoin de toute urgence.

être utilisée pour les biens d'armement et les immeubles et une part aussi petite que possible pour les coûts d'exploitation qui augmentent inévitablement avec la taille. L'optimisation des coûts par l'utilisation de moyens civils doit être examinée par exemple dans le domaine de la mobilité non protégée, avec la réquisition de véhicules utilitaires.

5.6 Formation : fixer de nouvelles priorités

La mission de défense doit également être replacée au centre de l'instruction. Cela implique une extension des places de tir et de simulation disponibles. Les places d'instruction et d'exercice doivent permettre l'entraînement, en fonction de la mission, de tout un corps de troupe (bataillon) au tir réel sur le sol suisse (disponibilité de base).

Le combat interarmes, en particulier l'engagement coordonné dans le temps et dans l'espace des formations mécanisées, de l'artillerie et des forces aériennes, est complexe. Chaque grande formation doit pouvoir s'entraîner à ce combat au moins une fois tous les cinq ans à l'occasion d'un exercice de plusieurs jours pour l'ensemble des troupes.

Enfin, la relation de l'armée avec le public doit être encouragée par des exercices en formation et, de manière générale, par une présence en cours de répétition dans les villes et les villages de Suisse.

A moyen terme, les conséquences de la tendance internationale vers les groupes de bataillons tactiques doivent être appliquées à la Suisse et intégrées dans l'instruction en formation.

5.7 Persévérance

Selon le chef de l'Armée, l'Armée suisse dans sa forme actuelle n'est déjà plus en mesure de remplir ses missions constitutionnelles après quelques semaines. L'absence de capacité à durer ainsi exprimée doit être massivement augmentée par des mesures appropriées. A court terme, les réserves de pièces de rechange et de munitions doivent être drastiquement augmentées et décentralisées. L'expérience de la guerre en Ukraine montre que les tubes des systèmes d'armes cinétiques en font partie.

A moyen terme, la capacité à durer ne peut toutefois être augmentée de manière substantielle que si des réserves sont créées au niveau de l'équipage et des systèmes principaux.

Là où une autarcie absolue est impossible, par exemple pour les carburants et les pièces de rechange clés de systèmes achetés à l'étranger, il faut continuer à axer la gestion des stocks sur une durée nettement plus longue qu'aujourd'hui.

5.8 Equipement : de la qualité et de la quantité

5.8.1 Infanterie

Depuis la fin de la guerre froide, l'infanterie a été presque entièrement orientée vers les missions d'aide et de protection de l'armée, au point d'avoir presque complètement désappris à se battre. L'instruction et l'équipement de l'infanterie

dans les divisions territoriales doivent donc être axés en priorité sur le combat défensif statique.

En outre, chaque grande formation, et pas seulement les formations mécanisées comme le propose le rapport « Renforcer la capacité de défense », doit être équipée, en plus d'un appui de feu tactique suffisant, d'un bataillon d'infanterie mécanisée, avec les brigades mécanisées pour la protection de la position de base d'attaque et des flancs, les divisions territoriales pour l'engagement en tant que formation de réserve, afin de pouvoir effectuer, protégées par des éclats, des déplacements rapides pour le transfert de poids lourds. Ces formations d'infanterie mécanisées doivent être équipées de chars de grenadiers modernes, d'engins guidés antichars à longue portée et de défense antiaérienne mobile. Pour les formations d'infanterie restantes, qui sont engagées en premier lieu dans des scénarios de défense pour le combat statique en terrain construit, des véhicules avec une protection réduite et un armement limité suffisent. De tels véhicules peuvent être acquis à un prix relativement bas afin d'atteindre l'équipement complet promis.

5.8.2 Troupes mécanisée

La guerre d'Ukraine a clairement montré que les formations mécanisées, les formations de chars et de grenadiers de chars, mènent les actions décisives des deux côtés. Ce sont les seules à pouvoir déplacer rapidement les poids lourds sur le champ de bataille et les seules à pouvoir reconquérir le terrain perdu.

Dans l'armée suisse, les 3 brigades mécanisées doivent logiquement être équipées chacune de 3 bataillons mécanisés. Des chars de combat sont déjà disponibles pour près de sept des neuf corps de troupe. Les 71 chars de combat restants, qui ont été mis au rebut, doivent donc être améliorés le plus rapidement possible pour atteindre le même standard de valeur combative que les 134 autres, ce qui est possible à des coûts relativement faibles.

La situation de départ est plus difficile pour les chars de grenadiers de combat, où seuls 5 bons bataillons peuvent être équipés avec le matériel disponible. L'acquisition d'autres CV-9030 identiques ou d'un autre modèle n'a guère de sens sur le plan économique, raison pour laquelle il serait possible de recourir temporairement à des chars de grenadiers à roues nettement moins chers pour compléter la flotte de CV-9030 jusqu'à leur remplacement complet. Afin de pouvoir continuer à l'avenir à être engagé dans des formations mixtes avec des chars de combat, il faut absolument renoncer à une conversion complète des chars de grenadiers de combat en véhicules à roues.

Le mortier 16, qui est entre-temps devenu un système d'arme utilisable, est sur le point d'être introduit. Chaque bataillon mécanisé doit être équipé d'une batterie de huit mortiers pour l'appui de feu tactique. En outre, une telle batterie doit être créée par division territoriale. Il faut également arrêter immédiatement le démantèlement des lance-mines de forteresse modernes.

5.8.3 Artillerie

La guerre en Ukraine a rappelé de façon significative l'importance de l'artillerie sur un champ de bataille conventionnel. Cela vaut aussi bien pour l'artillerie conventionnelle à tube que pour l'artillerie opérationnelle à roquettes. En bref, la guerre d'artillerie selon le modèle soviétique est dominante en Ukraine. Les

expériences faites en Ukraine illustrent également l'importance pour l'armée suisse de disposer d'une arme d'artillerie suffisamment grande, prête à l'emploi et entièrement équipée.

Aucun système d'arme de l'armée suisse n'est aussi obsolète et éloigné de l'état actuel de la technique en termes de capacité d'engagement que l'obusier blindé de l'artillerie. La distance maximale d'engagement de 21 km correspond à environ un tiers ou un quart de ce qui est utilisé aujourd'hui. Toujours est-il que la procédure de sélection pour l'acquisition d'un système successeur a été lancée il y a quelque temps déjà. L'acquisition d'un système de même calibre, mais avec une distance d'engagement de 50 à 70 km, ainsi que des munitions intelligentes correspondantes, doit être poursuivie en priorité absolue.

Grâce au nouveau système de reconnaissance TASYs, tous les éclaireurs de l'armée, y compris ceux des divisions territoriales, seront en mesure de guider les tirs d'artillerie. Faute de centre de conduite du feu, les divisions territoriales n'ont toutefois pas la capacité de mener le combat par le feu. Cette capacité et les moyens correspondants sous forme d'une division d'artillerie par division territoriale doivent être rapidement mis en place. De même, la technologie correspondante des drones doit être introduite dans toute l'armée pour la reconnaissance des objectifs, la conduite du tir et l'analyse des effets.

A moyen terme, il faut en outre créer un autre groupe d'artillerie pour la conduite du combat de feu opérationnel, équipé de missiles guidés.

5.8.4 Reconnaissance

Aujourd'hui, les bataillons de reconnaissance ne peuvent plus faire que de la reconnaissance tardive. Avec la mise hors service des chasseurs de chars Piranha 6x6 et du système d'engins guidés antichars TOW II correspondant, ils ont été privés de la capacité d'user l'adversaire sur le terrain avancé. Cette compétence doit être reconstruite au sein des troupes de combat, des systèmes d'engins guidés antichars de moyenne à grande portée disponibles dans le commerce pouvant être engagés. Il est toutefois indispensable de les acquérir également en tant que systèmes embarqués, car le combat retardé ne peut pas être mené avec des systèmes portés à l'épaule.

En revanche, l'introduction prochaine du nouveau véhicule d'exploration TASYs Nucleus, basé sur un Mowag Eagle 6x6, permettra d'élargir substantiellement le profil de capacités des explorateurs. A moyen terme, les véhicules d'exploration Eagle, devenus obsolètes, devront toutefois être remplacés. Le domaine de la guerre électronique (GE) doit être renforcé quantitativement et qualitativement, notamment en tant que capteur de reconnaissance.

Les moyens de reconnaissance stratégique font totalement défaut. Ceux-ci sont actuellement mis à la disposition de l'Ukraine par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La Suisse doit combler cette lacune en développant un système basé dans l'espace en coopération avec des partenaires de l'économie et des universités.

5.8.5 Génie

Les programmes d'armement 21 et 23 prévoient l'acquisition de 84 chars du génie pour les sapeurs de chars. Avec ces derniers, ainsi qu'avec les systèmes de ponts et les machines de chantier existants, le génie sera équipé de manière adéquate, même si l'équipement en systèmes clés est plutôt limité.

5.8.6 Forces aériennes

Grâce à l'acquisition de 36 avions de combat de type F-35A, les F/A-18 éprouvés, qui arrivent bientôt en fin de vie, seront judicieusement remplacés. Le nombre d'unités se situe toutefois à l'extrémité inférieure de ce qui est réellement nécessaire pour la défense de l'espace aérien et ne permet pas, en cas de guerre, une capacité d'endurance adéquate dans la défense aérienne ni l'engagement secondaire contre des cibles au sol ou pour la reconnaissance aérienne. C'est pourquoi l'acquisition d'une deuxième tranche, dont la taille sera déterminée en fonction de l'évolution de la menace, doit être planifiée dans les années 2030.

Afin de pouvoir continuer à employer le personnel nécessaire à la maintenance du F-35 jusqu'à son introduction et de ne pas perdre de savoir-faire, le Tiger F-5E, en soi obsolète, doit continuer à être exploité au moins jusqu'à l'introduction du F-35A. Cela permettra également d'économiser des heures de vol sur des modèles plus chers dans le domaine de la représentation des objectifs.

Comme le F-35A ne peut être utilisé en premier lieu que pour la défense aérienne dans le nombre limité d'unités prévues, une redondance est indispensable dans les domaines d'engagement secondaires de la reconnaissance aérienne et du bouclage aérien (combat terrestre) ainsi que dans le combat offensif contre le potentiel de guerre aérienne adverse. Dans les domaines d'engagement de la reconnaissance aérienne et du bouclage, les 6 drones ADS-15 acquis sont loin d'être suffisants. Pour garantir la capacité de combat offensive, il est urgent d'acquérir des drones armés en plus de l'artillerie à roquettes.

Depuis la mise hors service du Hunter, l'armée suisse ne dispose d'aucun moyen d'appui aérien rapproché. Cette lacune, qui est particulièrement grave lors d'engagements défensifs, doit être comblée à partir de 2030, par exemple par des hélicoptères de combat.

Les Forces aériennes sont bien positionnées dans le domaine des hélicoptères de transport. Dans le cadre du remplacement ordinaire des Super Puma/Cougar, la capacité de transport d'un bataillon doit être maintenue. En revanche, les moyens d'autoprotection des hélicoptères de transport doivent être complétés.

5.8.7 BODLUV (DSA)

Peu de troupes ont été aussi négligées sur le plan technologique que la défense contre avions, désormais désignée par l'abréviation BODLUV (DSA). Grâce à l'acquisition, politiquement incontestée, de deux groupes de Patriot, un système d'armes guidées de défense aérienne américain courant à longue portée, la plus grande lacune pourra bientôt être comblée. D'autres unités de feu sont également nécessaires pour couvrir au moins l'ensemble du Plateau.

Les lacunes restantes doivent être comblées en priorité et un système moderne à moyenne portée ainsi qu'un système à courte portée pour la protection des objets,

notamment contre les drones, doivent être acquis pour remplacer les quelques systèmes de canons 35 mm Oerlikon restants. Le manque de compétences dans le domaine de la défense contre les drones (C-UAV) est particulièrement critique pour la protection des conférences.

L'armée a raison de vouloir réintroduire une « défense aérienne de toutes les troupes ». Les formations mécanisées doivent notamment disposer de leurs propres systèmes de défense aérienne pour leur propre protection. Pour ce faire, l'armée a besoin à moyen terme d'un système d'engins guidés à courte portée pour remplacer les Stinger épaulés.

5.8.8 Aide au commandement

Le remplacement des moyens dans le domaine de l'aide au commandement, en particulier les moyens de télécommunication et les systèmes informatiques, est en grande partie en bonne voie. L'évaluation envisagée d'un nouveau véhicule de commandement, entre autres pour remplacer les chars de grenadiers M-113 bientôt sexagénaires, doit être poursuivie sans délai jusqu'à l'acquisition des véhicules en nombre suffisant. Cela est d'autant plus urgent qu'en décembre 2023, le DDPS a décidé d'interdire provisoirement la circulation de tous les chars de grenadiers M-113 restants en raison de graves défauts.

Le remplacement des systèmes d'information de conduite actuels des Forces aériennes et des Forces terrestres par un nouveau système robuste et intuitif pour la milice doit également être mis en œuvre rapidement.

5.8.9 Police militaire

La police militaire (PM) doit recevoir une mission et des objectifs clairs. Étant donné que la PM ne serait probablement jamais engagée en tant que bataillon indépendant, il convient d'entraîner davantage la collaboration avec d'autres formations, notamment l'infanterie, dans le cadre de l'instruction en formation.

5.8.10 Forces spéciales

Les forces spéciales, en particulier le commandement des forces spéciales (CFS), sont en principe bien positionnées depuis la dernière réforme de l'armée. La voie empruntée doit être poursuivie et, si nécessaire, l'équipement et les procédures d'engagement doivent être actualisés.

5.9 Logistique

La base logistique de l'armée a été économisée presque à mort après la fin de la guerre froide. Il a tout de même été possible de stabiliser la situation afin que la logistique fonctionne à nouveau dans un environnement permissif.⁶ Il est toutefois nécessaire, dans le sens d'une logistique de guerre, de renforcer l'infrastructure afin qu'elle puisse continuer à remplir sa mission même en cas d'attaque militaire. Cela implique la création de redondances par la décentralisation de la gestion des stocks, notamment en ce qui concerne les centres logistiques. Il convient en outre de créer des compagnies de sûreté dans les bataillons logistiques pour protéger l'infrastructure et d'acquérir des moyens de transport protégés contre les éclats.

⁶ On qualifie de permissif un environnement dans lequel les autorités politiques d'un pays et leurs forces civiles et militaires exercent un contrôle.

La guerre en Ukraine a mis en évidence les besoins énormes en munitions pour les opérations de combat. Dans ce domaine, la Suisse doit se renforcer massivement, en particulier dans le domaine des armes guidées, mais aussi dans celui des munitions conventionnelles, et créer des réserves suffisantes pour la guerre ainsi que les compétences nécessaires pour produire de manière autonome les types de munitions les plus courants. Pour ce faire, il convient d'édicter des directives stratégiques concernant la capacité à durer en matière de munitions et de matériel.

Le renforcement de la logistique d'engagement dans les formations mécanisées, prévu dans le rapport « Renforcer la capacité de défense », est à saluer.

5.10 Infrastructure

La liquidation des places d'armes, des places de tir ou des terrains appartenant à la Confédération doit cesser immédiatement.

Une stratégie immobilière doit être établie en priorité afin d'avoir une vue d'ensemble permettant de définir les priorités en matière d'entretien et d'investissement. Le domaine Défense doit pouvoir disposer de l'ensemble du parc immobilier du DDPS en cas de besoin, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, afin de conserver sa liberté d'action.

La vue d'ensemble et la transparence concernant l'utilisation des finances dans le domaine de l'immobilier doivent être fortement améliorées et le principe de l'utilisation économe des moyens doit être appliqué de manière conséquente.

Les installations de conduite protégées doivent être assainies - là où c'est nécessaire - afin qu'elles soient disponibles en nombre suffisant et en tenant compte d'une redondance raisonnable.

De même, le nombre de pistes d'évitement et d'aérodromes militaires (« *sleeping bases* ») doit être augmenté afin que les Forces aériennes disposent de suffisamment de pistes redondantes et décentralisées pour disposer d'une marge de manœuvre tactique.

En outre, il faut reconstituer un parc élargi de logements pour les troupes. Actuellement, les écoles disposent de suffisamment de lits, mais pas des lits supplémentaires qui seraient nécessaires en cas de déploiement. En l'état actuel des choses, les ressources financières allouées à l'immobilier ne sont pas suffisantes pour les réaliser.

L'instruction axée sur l'engagement (IAE) doit pouvoir être dispensée en premier lieu sur des places d'armes et de tir de la Confédération avec des cantonnements de troupes à proximité. Des installations cantonales ou communales en nombre suffisant doivent être préparées pour les engagements.

6. Autres organes de la politique de sécurité

6.1 Protection civile

La protection civile a encore plus souffert des dividendes de la paix que l'armée. En de nombreux endroits, ce moyen de la première heure, conçu à l'origine comme une organisation de protection de la population, est devenu un prestataire de services gratuit pour les communes, que ce soit pour entretenir les chemins forestiers ou organiser des manifestations sportives.

A une époque où une partie importante de la population craint les conflits armés et d'autres risques tels que les pannes d'électricité, les cyberattaques, les pannes de téléphonie mobile, etc.⁷ Les effectifs, le matériel, les abris et la formation doivent être adaptés aux besoins de protection.

6.2 Services de renseignement

Les armées ont trois possibilités pour apprendre : l'expérience du combat, l'échange de connaissances avec des armées ayant l'expérience du combat et leurs propres observations. L'armée suisse ne peut pas acquérir d'expérience au combat et l'échange de connaissances par des manœuvres communes est politiquement très difficile ; il ne reste que le processus d'apprentissage propre. Celui-ci est confié au Service de renseignement militaire (SRM) sous la forme d'une évaluation des conflits et d'une analyse des forces armées. Le SRM doit être massivement renforcé dans le domaine de l'observation des conflits et des forces armées, de l'analyse et de l'établissement des conséquences.

Le développement du Service de renseignement de la Confédération (SRC), qui a été réalisé ces dernières années principalement pour lutter contre le terrorisme, doit être poursuivi et réorienté vers le contre-espionnage. Pour ce faire, ses effectifs doivent être continuellement augmentés.

La prestation que le Service de protection préventive de l'armée devrait fournir en tant que service de protection de l'armée, par exemple contre les reconnaissances ennemies, ou en tant qu'autorité compétente pour la sécurité intégrale, est extrêmement importante pour l'armée sur le terrain, notamment en cas de menace asymétrique. C'est pourquoi le service doit être renforcé massivement et de toute urgence.

L'utilisation conjointe de moyens de reconnaissance stratégiques, notamment de satellites, doit être garantie par contrat. En contrepartie, les résultats des capteurs suisses doivent être offerts.

6.3 Information et communication de la population en cas de situation extraordinaire

La communication et la diffusion doivent être assurées de manière élémentaire dans toutes les situations, que ce soit par la protection de l'infrastructure ou par des redondances.

La responsabilité qui incombe actuellement à la protection de la population en matière d'information de la population au moyen de stations émettrices existantes, protégées sur le plan architectural et nucléaire et dotées d'une puissance accrue,

⁷ <https://www.babs.admin.ch/de/aufgabenbabs/gefaehrdrisiken/natgefaehrdanalyse.html>

doit être à nouveau assurée, de la discussion à l'exploitation. Seuls ces moyens permettent d'atteindre la population dans les abris. Il convient notamment de garantir à nouveau le *briefing* des émetteurs en termes de personnel et de technique.

Les tâches d'information de la population dans les situations extraordinaires doivent donc à nouveau être attribuées à l'armée. Si, en revanche, l'information de la population devait rester du ressort de la protection de la population, il faudrait élaborer et mettre en œuvre un concept d'information clair qui permette de continuer à atteindre la population même après l'occupation des abris.

La question se pose également de savoir s'il faut exiger un renforcement ponctuel des réseaux de communication publics des opérateurs du service universel (actuellement Swisscom) et si les coûts supplémentaires qui en résultent doivent être indemnisés.

7. La composante économique négligée de manière criminelle

7.1 Notre industrie d'armement est garante d'une certaine indépendance

Outre l'entreprise publique RUAG, la Suisse dispose de plusieurs entreprises d'armement privées importantes. Seul le constructeur d'avions Pilatus de Nidwald, leader mondial dans le développement et la production d'avions d'entraînement à hélices, est encore indépendant. D'autres groupes d'armement importants ont été repris par des propriétaires étrangers, comme récemment le fabricant de munitions RUAG Ammotec, qui a été racheté par l'italien Beretta.

L'ancienne Mowag, aujourd'hui General Dynamics European Land Systems (GDELS), un fabricant leader de véhicules blindés à roues, et l'ancienne Oerlikon Contraves, aujourd'hui Rheinmetall Air Defence, qui fait partie du groupe d'armement allemand Rheinmetall dans le domaine des systèmes de défense aérienne, garantissent tout de même que le savoir-faire dans des domaines importants de l'armement reste en Suisse.

Ce savoir-faire si important pour une indépendance minimale de la Suisse en matière d'armement et d'entretien des systèmes ne peut toutefois être préservé que si ces entreprises peuvent continuer à vendre leurs produits sur le marché mondial. Pour cela, la législation doit être adaptée en tenant compte de tous les facteurs, notamment des considérations de politique de neutralité, de manière à garantir à long terme la plus grande autonomie technologique possible de la Suisse. En outre, il faut continuer à garantir, lors de grandes acquisitions par le biais de transactions *offset*, que le savoir-faire nécessaire à l'entretien des systèmes soit au minimum transféré.

Enfin, il convient de mieux exploiter le potentiel de la recherche de pointe suisse dans le domaine des technologies innovantes, comme le développement de nouveaux drones dans les EPF. Au minimum, l'échange de connaissances doit être encouragé et garanti de manière structurée.

7.2 Approvisionnement économique du pays : sans ravitaillement, pas de survie

L'agriculture suisse n'est pas en mesure de nourrir sa propre population. De plus, la Suisse est dépendante des importations pour presque toutes les matières premières, notamment tous les combustibles, et de plus en plus pour l'électricité. En tant que pays enclavé, seul l'accès par le Rhin est protégé par le droit international, même si cette protection est relative. La Suisse ne peut donc garantir son indépendance - limitée dans le temps - que par ses propres stocks et réserves. Ces réserves obligatoires doivent être à nouveau développées afin de permettre au pays d'atteindre une autarcie plus longue. Le service de coordination nécessaire à cet effet doit être nettement développé, au-delà du temps partiel actuel d'une seule personne.

8. Contexte de la politique de sécurité : partenaires ou parties ?

La crise Covid et celle de l'énergie montrent clairement que les États sous pression regardent avant tout leurs propres intérêts et c'est pourquoi il est indiqué de conserver la plus grande autonomie possible en matière de politique de sécurité, tout en sachant que cela n'est possible qu'avec des restrictions dans un pays enclavé comme la Suisse, précisément du point de vue de l'approvisionnement du pays.

8.1 OTAN : un partenaire idéologique avec son propre agenda

Confrontée pendant un temps à une crise d'identité après la fin de la guerre froide, l'OTAN connaît son deuxième printemps pendant la guerre d'Ukraine. Elle est la seule organisation internationale à pouvoir offrir une certaine protection militaire à l'Europe. Comme celle-ci est assurée en premier lieu par l'armée américaine, l'OTAN ne peut à aucun moment s'opposer aux intérêts des Etats-Unis. De ce fait, l'OTAN est partie prenante dans chaque conflit européen et une participation de la Suisse est impossible sans un abandon complet de la neutralité garantie par la Constitution et ancrée dans l'histoire.

Même si, dans certains cas, des sanctions de la Suisse contre un État voyou, justifiées par le droit international, peuvent être tout à fait justifiées, la neutralité militaire en tant que credo suprême de la Suisse en matière de politique de sécurité ne doit en aucun cas être abandonnée. Ce n'est qu'ainsi que la Suisse peut se proposer de manière crédible comme médiateur ou plateforme de conférence dans le cadre de sa tradition humanitaire. Une adhésion de la Suisse à l'OTAN n'entre pas en ligne de compte.

8.2 UE : statistique de la politique de sécurité

Depuis la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE, celle-ci ne dispose plus que de moyens militaires relativement modestes. Sur le plan militaire, l'UE n'est aujourd'hui pas en mesure de mener des missions autonomes. En raison de la volonté d'hégémonie de la France, puissance nucléaire, et d'autres États-nations souvent impliqués dans des guerres, comme l'Italie et l'Espagne, l'UE elle-même n'apparaît jamais comme une organisation neutre.

Les intérêts politiques et économiques étant rarement unifiés, l'UE ne parvient pas à mettre en place une alliance de défense paneuropéenne malgré ses efforts

intensifs. Dans la perspective de la guerre en Ukraine, cette tâche est confiée à l'OTAN.

La coopération structurée permanente (CSP / PESCO) ne semble actuellement fonctionner que pour l'acquisition d'armements. Dans ce cas, une coopération peut s'avérer intéressante pour la Suisse, que ce soit par la participation à un projet d'acquisition multinational et les prix plus avantageux qui en découlent grâce aux effets d'échelle ou par la participation de groupes d'armement suisses à des projets CSP / PESCO.

A l'instar de la Grande-Bretagne, la Suisse ne doit toutefois plus participer à la CSP / PESCO. Elle ne doit en aucun cas s'engager dans des structures militaires institutionnalisées.

9. Revendications centrales pour retrouver notre capacité défensive

En résumé, l'UDC pose les exigences suivantes pour que l'armée suisse retrouve la capacité de défense dont elle a urgemment besoin :

- **Un nouveau rapport sur l'armée doit esquisser l'orientation stratégique à long terme de l'armée.** Cette nouvelle orientation doit tenir compte de la neutralité permanente, armée et globale et inclure différents scénarios d'engagement pour l'armée, des engagements anti-terroristes à la défense nationale conventionnelle contre un adversaire agresseur, ainsi que la protection de la population et la protection contre les catastrophes. Ce rapport comprend également une feuille de route pour l'équipement complet de l'armée, y compris les réserves de roulement, pour la décentralisation de la logistique, pour le renforcement de l'industrie suisse de l'armement et pour une analyse complète et impitoyable des lacunes et des faiblesses des capacités de l'armée suisse.
- **Le cadre financier doit être adapté aux besoins de l'armée, et non l'inverse.** Le budget de l'armée doit représenter au moins 1 pour cent du PIB d'ici 2030. Un retard de cet objectif jusqu'en 2035 est inacceptable.
- **L'apport d'effectifs pour l'armée doit être assurée sans délai.** Des plans doivent être présentés pour augmenter l'effectif à l'avenir, afin que les éventuelles adaptations de l'effectif identifiées par l'analyse des lacunes et des faiblesses puissent être rapidement mises en œuvre et que les troupes de combat soient suffisamment alimentées.
- **Les trois brigades mécanisées doivent rapidement disposer chacune de trois bataillons de chars entièrement équipés.** L'acquisition des moyens nécessaires doit être mise en œuvre sans délai. Une réserve de roulement suffisante doit également être prise en compte.
- **Les divisions territoriales doivent être renforcées par leur propre feu d'artillerie, leur propre défense aérienne et un corps de troupes mécanisé.**
- **Les drones,** notamment les drones de combat, ainsi que les systèmes de défense contre les drones **doivent être acquis en priorité.**
- **La capacité de l'armée à durer doit être massivement augmentée** en termes de réserves de personnel, systèmes, munitions, carburants et autres approvisionnements. En cas de crise, la Suisse doit être en mesure d'agir seule pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois. Cela signifie des

munitions, des carburants et des approvisionnements pour au moins 3 mois d'engagement de l'armée, des réserves de roulement pour les armes, les systèmes techniques et les véhicules à hauteur d'au moins 30% de l'équipement complet ainsi qu'un pool de réserve personnel de soldats auquel il est possible de recourir rapidement et sans bureaucratie en cas d'urgence.

- **Le service de renseignement militaire ainsi que les moyens de reconnaissance stratégiques dont il dispose doivent être massivement développés.** Pour cela, il a besoin de plus de personnel, de plus de capteurs, de plus de systèmes techniques et de plus de compétences. Le SRM devrait être en mesure d'effectuer lui-même des reconnaissances par satellite, d'éclaircir et d'évaluer des données techniques de tous types et de procéder à des analyses complètes et spécifiques à la situation et d'en tirer des leçons pour l'armée suisse.

10. Abréviations et termes

Artillerie	Formation des troupes d'artillerie, composée de différentes batteries, correspond à un bataillon pour les autres armes
ADS-15	Grand drone de reconnaissance de l'armée suisse, capable de voler à des altitudes allant jusqu'à 9'000 mètres.
Alimentation	Ici : Couverture suffisante des effectifs
Armee 61	Structure de l'armée suisse en vigueur de 1961 à 1995.
Armee 95	Structure de l'armée suisse en vigueur de 1995 à 2003.
Armee XXI	Structure de l'armée suisse en vigueur de 2004 à 2017.
Art. 58 (Constitution fédérale)	<p>¹ Die Schweiz hat eine Armee. Diese ist grundsätzlich nach dem Milizprinzip organisiert.</p> <p>² Die Armee dient der Kriegsverhinderung und trägt bei zur Erhaltung des Friedens; sie verteidigt das Land und seine Bevölkerung. Sie unterstützt die zivilen Behörden bei der Abwehr schwerwiegender Bedrohungen der inneren Sicherheit und bei der Bewältigung anderer ausserordentlicher Lagen. Das Gesetz kann weitere Aufgaben vorsehen.</p> <p>³ Der Einsatz der Armee ist Sache des Bundes.</p>
Bataillon	Formation militaire composée de plusieurs compagnies. Habituellement, partie d'une formation plus importante comme une brigade ou une division.
Batterie (Artillerie)	Formation des troupes d'artillerie, correspond à une compagnie pour les autres armes
PIB	Produit intérieur brut. Chiffre clé qui mesure la valeur totale des performances économiques d'un pays sur une période donnée (généralement une année).
BODLUV (DAS)	Défense aérienne basée au sol.
Brigade	Formation militaire composée de plusieurs bataillons.

Chef de l'armée	Commandant militaire de l'armée suisse en temps de paix. Est directement subordonné au Conseil fédéral.
C-UAV	<i>Counter-Unmanned Aircraft Systems</i> . Terme désignant la défense contre les drones aériens.
CV-9030	Char de grenadiers de combat sur chenilles avec une forte autoprotection (cf. char de grenadiers de combat).
DPSA	Service de protection préventive de l'armée. Partie de l'armée suisse qui a pour but de protéger (préventivement) l'armée contre l'espionnage, le sabotage et d'autres actes illégaux.
FPI	Formation préalable à l'intervention : formation axée sur la situation et la mission, qui sert, avant une intervention, à acquérir les connaissances nécessaires pour remplir la mission.
EKF	Guerre électronique : actions dans l'espace électromagnétique qui servent à nuire à l'adversaire ou à son propre avantage. Cela peut inclure, par exemple, l'écoute et le brouillage des communications.
Combat terrestre	Combattre des cibles au sol depuis les airs.
F/A-18	Avion de combat polyvalent de l'armée suisse, utilisé comme avion de chasse.
F-35A	Nouvel avion de combat polyvalent prévu par l'armée suisse, qui sera introduit à partir de 2027 et couvrira le spectre complet de la guerre aérienne.
Lance-mines de forteresse	Pièce d'artillerie stationnaire dans les anciennes fortifications du réduit, qui fournit un appui de feu indirect par tir à l'arc (voir mortier 16).
Char du génie	Chars d'ingénierie et de construction spéciaux avec équipement et fonctions spécifiques, utilisés pour des tâches d'appui au combat telles que la construction de ponts, le déblaiement d'obstacles, le franchissement d'obstacles ou le remorquage de véhicules lourds et de chars. Pour ce faire, ils sont souvent équipés d'outils lourds tels que des grues, des outils de coupe ou des godets de pelleteuse.
Disponibilité de base	Exigence minimale qui doit être respectée en permanence en ce qui concerne les effectifs, l'instruction, la logistique et la conduite d'une formation militaire.
Hélicoptère de combat	Hélicoptères militaires spécialisés dans la lutte contre les cibles au sol.
Char de combat d'infanterie	Véhicules de transport de troupes bien blindés et dotés d'un armement puissant. Transportent des grenadiers de chars au combat et leur fournissent un appui de feu mobile.
CFS	Le commandement des forces spéciales regroupe toutes les unités spéciales de l'armée suisse.

M-113	Char de grenadiers de la guerre froide avec une faible protection propre, utilisé principalement pour le transport de grenadiers de chars. En raison de son blindage relativement faible et de son armement propre réduit, il n'est pas adapté à l'appui de feu, contrairement aux chars de grenadiers de combat.
Mécanisé	Terme désignant les véhicules à chenilles ou à chaînes.
Infanterie mécanisée	Infanterie qui est amenée à son lieu d'engagement avec des véhicules à chenilles (chars de grenadiers), généralement appelés grenadiers de chars en Suisse. Contrairement à l'infanterie mécanisée, l'infanterie mobile est amenée à son lieu d'engagement avec des véhicules à roues.
SRM	Service de renseignement militaire. Il a pour mission de recueillir des informations militaires à l'étranger, de soutenir la planification des engagements, de suivre l'évolution des forces armées étrangères et des conflits armés et d'en tirer des enseignements pour l'armée suisse.
Mörser 16	Pièce d'artillerie à tir courbe montée sur un char de grenadiers à roues pour une plus grande mobilité (voir Piranha).
Mowag Eagle	Véhicule tout-terrain blindé utilisé principalement par les éclaireurs.
PM	Police militaire. Service qui soit soutient la police civile, soit assure la sécurité et l'ordre en tant que police de l'armée au sein de l'armée.
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Alliance militaire de pays européens et nord-américains, créée à l'origine comme alliance défensive contre l'Union soviétique.
SRC	Service de renseignement de la Confédération. Le service civil
Sphère d'opération	Dimension dans laquelle l'armée agit, l'armée suisse définit six sphères d'opération différentes : Sol, Air, Espace maritime, Espace d'information, Espace électromagnétique et Cyberspace.
Grenadier de chars	Infanterie mécanisée qui est généralement engagée en association avec d'autres troupes blindées.
Sapeur de chars	Partie des troupes du génie qui sont engagées pour des travaux manuels et qui disposent à cet effet de chars du génie (voir chars du génie).
PESCO / CSP	<i>Permanent Structured Cooperation</i> , en français Coopération structurée permanente. Il s'agit d'une initiative de coopération entre les États membres de l'UE dans le domaine de la défense. PESCO vise à renforcer les capacités de défense de l'UE, à promouvoir la coopération dans les projets d'armement et à approfondir l'intégration militaire des États membres.
Piranha	Char de grenadiers de l'armée suisse qui, pour des raisons de mobilité plus rapide, dispose de pneus au lieu de chenilles. Le

	véhicule dans sa forme de base sert de base à différents autres systèmes de l'armée suisse (voir mortier 16).
Artillerie à roquettes	Sous-type des armes d'artillerie qui tirent des roquettes. Également appelé lance-roquettes. Une installation de lancement peut tirer de nombreuses roquettes en un temps très court. Selon les roquettes utilisées, cela permet une grande liberté en termes de cadence de tir et de portée.
Artillerie à tubes	Sous-type des armes d'artillerie, qui disposent de tubes de canon et tirent des grenades.
RUAG	Entreprise d'armement suisse dont la Confédération est l'actionnaire majoritaire.
SEPOS	Secrétariat d'État à la politique de sécurité, nouveau secrétariat d'État créé au sein du DDPS au 1er janvier 2024.
Sleeping Base	Aéroport qui peut être remis en service en cas de besoin. Dans le domaine militaire, un aéroport qui, en cas de besoin, est disponible pour les opérations militaires des forces aériennes.
Secrétariat d'État	Unité administrative au niveau fédéral, directement subordonnée à un Conseil fédéral. Il soutient le Conseil fédéral dans la mise en œuvre des décisions gouvernementales et est responsable de domaines de tâches spécifiques. Dans son domaine d'activité, un secrétariat d'État dispose d'une large autonomie.
Super Puma/Cougar	Hélicoptères de transport utilisés par l'armée suisse
Groupement tactique de bataillon (GTB)	Formation temporaire et axée sur les tâches, de la taille d'un bataillon. Il se compose de différentes unités telles que l'infanterie, les blindés, l'artillerie, la logistique et les éléments d'appui. Le groupe de bataillon est constitué pour des tâches tactiques spécifiques et peut varier en fonction de l'engagement et des besoins. Il est composé de manière à pouvoir remplir une mission de manière largement autonome.
TASYS	Système de renseignement tactique. Système d'acquisition de renseignements disposant de plusieurs moyens d'observation. Il peut également être utilisé pour soutenir les autorités civiles.
Division territoriale	Une région territoriale est une unité organisationnelle de l'armée suisse qui divise la Suisse en quatre régions. Chacune de ces régions dispose de ses propres contingents de troupes, qui sont regroupés dans les divisions territoriales.
Troupes territoriales	Formations militaires organisées qui sont subordonnées à l'armée et qui effectuent leur service directement dans la région du lieu de résidence. Diverses armées disposent de tels modèles en soutien aux forces armées régulières.
Tiger F-5E	Avion de chasse de l'armée suisse. Ce type est également utilisé pour la Patrouille Suisse.

TOW	Type de missile antichar. Les roquettes sont tirées à partir d'un tube de lancement portable qui peut viser des cibles. La roquette tirée suit la cible même si elle est en mouvement.
Hélicoptère transport	de Hélicoptère militaire utilisé principalement pour des missions de transport (cf. Super Puma /Cougar)
Réserve de roulement	Besoin supplémentaire nécessaire pour garantir l'utilisation du matériel sur une longue période. Il s'agit notamment des réserves à prévoir pour la formation sur ce matériel, des réserves qui servent de stock de matériel pour les réparations et des réserves qui servent à remplacer le matériel défaillant. Dans l'idéal, il faut compter +30% de réserve de roulement.
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports.
DEVA	Développement de l'armée. Structure de l'armée suisse en vigueur depuis 2018.
CR	Cours de répétition
Service civil	Service de remplacement pour les personnes aptes au service militaire qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas effectuer de service militaire.
Protection civile	Les hommes qui ne sont pas aptes au service militaire peuvent être incorporés dans la protection civile dans le cadre d'une aptitude échelonnée. Il s'agit alors d'effectuer des travaux d'appui pour la protection de la population civile.